

Opérations de prévention

Rapporteur : M. le Président

AVIS de la commission n°4	
séance du 09/07/02	favorable

I- La sécurité routière à l'école

La Ville de Besançon relaie la campagne nationale de sécurité routière. Cette année, la Ville organise une manifestation dans les locaux du Parc des Expositions de Micropolis.

Objectifs

- Apprendre aux enfants le respect, la vigilance, le civisme en matière de sécurité routière ;
- Mobiliser tous les partenaires éducatifs : enseignants, parents, animateurs de centres de loisirs, élus... dans leur pratique éducative et quotidienne auprès des enfants ;
- Fédérer les acteurs habituels de la sécurité routière à partir d'un événement médiatisé.

Programme

- Une exposition - jeu de 150 m², labellisée par le Ministère de l'Équipement et conçue par le Musée en Herbe, qui vise essentiellement les enfants de 4 à 12 ans ;
- Des animations complémentaires proposées par des associations et les institutions partenaires : atelier vélo ; atelier bus ; règles de sécurité autoroutière ; la ceinture de sécurité

Public

Période scolaire :

17 écoles et collèges de l'agglomération seront accueillis (durée de l'animation : 2 h 30) :

- les collèges : de Saône ; Lumière ; Voltaire ; Notre-Dame ;
- les écoles : des Chaprais ; de Morre ; de Montfaucon ; des Tilleroyes ; des Vieilles Perrières ; Sainte-Colette ; Cartanaz (Pirey) ; Saint-Joseph ; Sainte-Ursule ; Velotte ; Saint-Ferjeux ; des Prés de Vaux ; Saint-Bernard.

Période de vacances :

11 centres de loisirs seront accueillis en matinée (Besançon et Pouilley-les-Vignes). En outre, les après-midi de cette période, ainsi que tous les week-ends seront réservés à tout public. L'entrée est gratuite.

Encadrement:

En sus des organismes qui proposent un atelier, plusieurs institutions et/ou particuliers se sont engagés pour assurer un encadrement collectif de la manifestation : IUFM ; Fédérations de Parents d'Elèves (FCPE, PEP) ; MACIF ; Ligue contre la violence routière ; La Poste ; MSA ; DDE ; EDF - GDF ; Auto-écoles.

Ces prestations s'effectueront à titre gracieux et ne sont pas valorisées dans le budget ci-dessous.

Evaluation budgétaire au 1er septembre 2002

DEBIT en € TTC		CREDIT en € TTC	
ACHATS	940	VILLE DE BESANCON	12444
Livres	90	ETAT (PDASR)	5000
Petit matériel	150	+ mise à disposition de la voiture testochoc	
Moquette	450	MUTUALITE DU DOUBS	1525
Alimentation	150	+ prise en charge PAO affiches + imprimés	
Divers	100	CAGB sollicitation	2200
SERVICES EXTERIEURS	9134		
Location exposition (+ formateurs)	3289		
Location local Parc des Expositions	5282		
Coffrets électriques	183		
Assurance	380		
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	10363		
Défraiement formateurs	100		
Annonces, médias	4050		
Affiches	450		
Panneaux	412		
Relations publiques	1000		
Etude sécurité	229		
Sécurité Incendie	222		
Transport exposition	1700		
Transport collectif	2200		
PERSONNEL	732		
Vacation 2 animateurs BAFA	732		
TOTAL	21169	TOTAL	21169

II - Le Kit « Sécurité routière »

Contexte

Quelques chiffres :

- Un taux d'alcoolémie supérieur à celui autorisé est présent dans 31 % des accidents mortels.
- Dans près d'un accident mortel sur deux, la nuit, un des conducteurs impliqué à un taux d'alcoolémie positif. Ce taux monte à 56 % la nuit le week-end.
- Les trois quarts des accidents impliquant une personne à un taux d'alcoolémie supérieur à celui autorisé se produisent entre 17 h et 6 heures du matin.
- A partir de 23 heures et jusqu'à 6 heures du matin, près d'un accident sur deux est dû à l'alcool.

Concernant le département du Doubs, la situation ne s'est pas améliorée en 2001, les données définitives ne sont pas encore disponibles mais le nombre d'accidents dus à l'alcool sera probablement plus élevé qu'en 2000. En effet, en septembre 2001 (derniers chiffres disponibles), 95 accidents dont 16 mortels impliquant des personnes contrôlées positives, ont été dénombrés.

La mutualité française du Doubs, les pharmaciens du Doubs, la préfecture et la Matmut se sont associés pour mener une campagne de prévention de l'alcoolisme au volant. Cette démarche a abouti à l'élaboration d'un outil de prévention destiné aux organisateurs de fêtes.

Présentation de l'outil de prévention

L'outil se compose de deux éléments :

- Un dossier complet sur l'alcool au volant
- Un kit sécurité routière comprenant 9 fiches, 3 éthylotests et un mode d'emploi.

Mode de distribution

Le dossier sur l'alcool au volant sera consultable en mairie. Le kit, quant à lui sera distribué par les mairies aux organisateurs de fêtes lorsqu'ils feront les démarches de réservation de salle.

La Mutualité française du Doubs considère les communes de la CAGB comme cibles prioritaires de cette campagne de sensibilisation. Chaque mairie qui en fera la demande se verra remettre gratuitement un dossier complet.

La Mutualité française du Doubs souhaite que les maires et/ou les personnes référentes de chaque commune se placent dans une démarche active et deviennent de véritables relais d'information.

En effet, la sensibilisation au problème de l'alcoolisme au volant se doit, pour être réellement efficace, d'être relayée au niveau local. L'objectif de la Mutualité française du Doubs n'est donc pas de faire de chaque maire un porte drapeau de la lutte anti-alcoolisme mais plus simplement le vecteur d'une sensibilisation principalement ciblée sur les organisateurs de fêtes.

Une fois le premier dossier obtenu gratuitement auprès de la mutualité du Doubs, la démarche active de chaque mairie sera d'assurer la reproduction du kit distribué à chaque organisateur de fête.

Cette reproduction consistera à :

- Photocopier autant de fois que nécessaire les fiches pratiques ;
- Acheter des éthylotests afin de les distribuer aux organisateurs.

Sollicitations C.A.G.B

Dans le cadre de la prévention à l'école, la ville de Besançon sollicite la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon pour assurer le transport à titre gracieux des enfants concernés par cette opération.

Le coût de la prestation de transport est estimé à environ 2.200 € TTC.

Dans le cadre du Kit « sécurité routière », il serait intéressant que la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon participe activement à cette démarche. Cette participation de la CAGB pourrait se placer comme le relais de cette campagne et centraliser les demandes de kit.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- décide la participation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon à l'opération « La rue de tous les dangers » par la mise en place d'un service de transport gratuit pour un montant estimatif de 2.200 € TTC.
- autorise le 1^{er} Vice-Président à signer tous les documents relatifs à cette opération
- valide le rôle de centralisateur que pourrait tenir la C.A.G.B. sur son périmètre dans le cadre de la campagne de sensibilisation aux dangers de l'alcoolisme

Pour extrait conforme,

Le Président